**Ressources et références pour améliorer l’accessibilité universelle des parcs**

Guide à l’attention du responsable

des parcs

ÉDITION

**Printemps 2016**

Crédits

## Coordination

Dominique Tremblay - Conseiller, Accessibilité universelle en loisir, AlterGo

## Recherche et rédaction

Catherine Guérard – Chef d’équipe, Formation AlterGo

Sarah Limoges - Conseillère, Accessibilité universelle en loisir, AlterGo

Lise Roche – Directrice, Accessibilité universelle en loisir

Dominique Tremblay - Conseiller, Accessibilité universelle en loisir, AlterGo

|  |  |
| --- | --- |
| **INFORMATIONS** | **Dominique Tremblay**  **514-933-2739 poste 248**  **dominique@altergo.ca** |

G:\Echange de fichiers\Communications\logos_partenaires\Montreal\Montreal_2c.epsCe document a été rendu possible grâce à la collaboration du Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal

Introduction

Ce guide s’adresse aux responsables des parcs qui désirent améliorer l’accessibilité universelle de leurs parcs. Vous trouverez dans ce guide différentes ressources et références qui faciliteront vos démarches.

## 1. Ce que dit la loi au sujet des droits des personnes ayant une limitation fonctionnelle

* [À part entière : pour un véritable exercice du droit à l’égalité, Gouvernement du Québec](https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_a_part_entiere_Acc.pdf)
* [Charte québécoise des droits et Charte de la personne](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_12/C12.HTM)
* Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale
* Obligations juridiques des organismes à l’égard des personnes ayant une limitation fonctionnelle, Formation AlterGo   
  Disponible sur demande : [info@altergoformation.com](mailto:info@altergoformation.com)

## 2. Pour favoriser la participation des personnes ayant une limitation fonctionnelle dans votre parc

* [CAN/CSA Z614 de la CAN/CSA - Annexe H](http://lin.ca/sites/default/files/attachments/AnnexHGuideFrench2014.pdf)

L’annexe H établit les exigences minimales concernant l’accessibilité des nouvelles aires de jeu et de celles qui subissent des rénovations et des réfections. Cette annexe a été préparée par Canadian Coalition for Accessible Playspaces.

* [CAN/CSA Z614 de la CAN/CSA - Annexe H Foire aux questions](http://lin.ca/sites/default/files/attachments/AnnexHFAQFrench2014.pdf)

Ce document fournit des renseignements importants sur l’Annexe H de l’Association canadienne des normes (CSA) à l’intention des propriétaires/exploitants souhaitant intégrer l’accessibilité aux nouvelles initiatives d’aires de jeu ou aux aires redéveloppées.

* [Cinq regards sur l’art public : un parcours accessible](http://artpublic.ville.montreal.qc.ca/2014/10/cinq-regards-sur-lart-public-un-parcours-accessible/)

Le Bureau d’art public de Montréal et ses partenaires du milieu associatif ont créé un circuit d’art public unique au monde – un parcours sonore poétique -, offert à tous et accessible aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, quelles soient visuelles,  intellectuelles ou physiques.

* Évaluation de l'accessibilité des parcs, Grille d’évaluation

Grille d’autoévaluation qui permet d’identifier les éléments présents ou à améliorer en termes d’accessibilité universelle sur son site, et ainsi de décider de procéder à des améliorations.

Disponible sur demande : [info@altergoformation.com](mailto:info@altergoformation.com)

* [Fiche sur l’accessibilité universelle dans les parcs](http://projetespaces.com/fiches_details.asp?id=96)

Les fiches constituent le matériel d’un coffre à outils dans lequel chacun pourra puiser selon ses besoins et intérêts. Elles sont regroupées en trois catégories : savoir, savoir-faire et outils pratiques.

* [Fiche sur l’accessibilité universelle et aire de jeu](http://projetespaces.com/fiches_details.asp?id=99)

Les fiches constituent le matériel d’un coffre à outils dans lequel chacun pourra puiser selon ses besoins et intérêts. Elles sont regroupées en trois catégories : savoir, savoir-faire et outils pratiques.

* [Fondation Fusée](https://www.rotisseriesfusee.com/fondation-fusee/)

La Fondation Fusée a comme mission d’adapter des structures de jeux dans les parcs municipaux du Québec, de façon à ce que les enfants handicapés et non handicapés puissent se retrouver et jouer ensemble. Nous travaillons à l’abolition des barrières psychologiques et motrices entre les enfants et permettons une intégration des enfants handicapés

* [Guide d’achat des équipements de jeu pour les parcs](http://projetespaces.com/uploads/GuideAchatEquipementsParcs.pdf)

Guide répertoriant le matériel disponible pour les parcs et les références afin de vous le procurer. Une section est réservée à l’accessibilité universelle. Ce guide a été préparé par le projet Espace.

* L’adéquation de la signalétique dans deux parcs de la Ville de Montréal eu égard aux personnes qui présentent des incapacités intellectuelles

Ce rapport présente les résultats de l’étude qualitative qui a été menée dans deux parcs du Réseau des grands parcs de la Ville de Montréal auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle.

Disponible sur demande : [cradi@cradi.com](mailto:cradi@cradi.com)

* [Matériel spécialisé pour améliorer l’accessibilité des piscines](http://www.altergo.ca/sites/default/files/documents/documents/materiel-piscine-altergo.pdf)

Assurez-vous d’avoir le matériel adéquat pour parfaire les activités de baignade des personnes ayant une limitation fonctionnelle avec le Catalogue du matériel spécialisé pour améliorer l’accessibilité des piscines.

* [Pictogrammes](http://www.altergo.ca/fr/ressources/publications)

Liste des pictogrammes à utiliser pour assurer l’uniformité des communications des parcs en matière d’accessibilité.

## 3. Pour former votre personnel

* [Formation Accessibilité universelle – Parcs](http://altergo.ca/fr/node/727)

Cette formation s’adresse aux personnes impliquées de près ou de loin dans le service des parcs qui désirent s’approprier l’accessibilité universelle et être en mesure de l’intégrer à leurs actions.

* Formation Accueil des personnes ayant une limitation fonctionnelle dans un grand parc

Cette formation s’adresse à tous les membres du personnel et gestionnaires des différents services d’une organisation qui, dans le cadre de leur travail dans un grand parc, sont amenés à entrer en contact avec leur clientèle.

Pour information : [catherine@altergo.ca](mailto:catherine@altergo.ca)

## 4. Autres ressources

* [Suivez le guide ! Pour les organismes](http://altergo.ca/sites/default/files/documents/images/suivezleguide2016_organismes_interactif.pdf)

Guide de référence ayant pour objectif d’orienter les responsables d’organismes vers des ressources qui leur permettront de favoriser l’inclusion de personnes ayant une limitation fonctionnelle dans leurs activités de loisirs. Si vous désirez inscrire un de vos parcs ou modifier les informations sur les services accessibles, vous pouvez demander la fiche d’inscription auprès d’AlterGo à l’adresse courriel suivante : [sarah@altergo.ca](mailto:sarah@altergo.ca)

* [Suivez le guide! Le guide de loisirs montréalais pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle](http://altergo.ca/sites/default/files/documents/suivezleguide2016_accessible_interactif_0.pdf)

Guide de référence permettant aux personnes ayant une limitation fonctionnelle de connaitre les services leur étant offerts. Si vous désirez inscrire un de vos parcs ou modifier les informations sur les services accessibles, vous pouvez demander la fiche d’inscription auprès d’AlterGo à l’adresse courriel suivante : [sarah@altergo.ca](mailto:sarah@altergo.ca)

* [Vignette d’accompagnement touristique et de loisir (VATL)](http://www.altergo.ca/fr/programmes/soutien-financier/vignette-daccompagnement-touristique-et-de-loisir-vatl)

La VATL accorde la gratuité d’entrée à l’accompagnateur d’une personne âgée d’au moins 12 ans, ayant une limitation fonctionnelle et nécessitant l’aide d’un accompagnateur lors de la visite de sites touristiques, culturels et récréatifs participants. Vous y trouverez des informations, un formulaire pour y souscrire ainsi que le répertoire des organismes montréalais acceptant la VATL.

**Formation AlterGo**

525, rue Dominion

Bureau 340

Montréal, Québec

H3J 2B4

514-933-2739

[www.altergo.ca](http://www.altergo.ca)

info@altergoformation.com

